



Permis Exclusif de Recherches
de Mines Bélénos

**Refuser l'exploration aujourd'hui,
c'est refuser le désastre de
l'exploitation minière demain !
Votre terrain, votre décision !**





LE PROJET MINIER BÉLÉNOS

Comprendre en 10 points

1 EXCLUSIVITÉ

Le 3 décembre 2025, la **S.A.S Breizh Ressources** a obtenu un **Permis Exclusif de Recherches** des Mines octroyé par le auprès du ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique. Ce permis, dit "**Bélénos**", concerne un territoire de **440,88 km²**, **18 communes** des départements **44 et 49** et **48360 personnes**. Pour savoir si vous êtes concerné-e, consultez la carte sur le site **stop-belenos.fr**

3 Phase d'Exploration

Breizh Ressources a l'**exclusivité** de la recherche sur 47 substances dont l'**or**, le cuivre, le titane, les terres rares etc...avec comme justification la souveraineté de la France, les besoins supposés de la transition énergétique et du numérique. L'exploration pourrait durer au maximum 15 ans. Elle va consister en des explorations aéroportées (drones et hélicoptères), géochimiques au sol, **carottages, tranchées et forages**. Elle se fondera, entre autres, sur des études du BRGM qui a déjà identifié des indices minéralogiques. L'objectif du projet Bélénos est de confirmer les concentrations et quantités potentiellement rentables économiquement.



2 Exploration Minière & EXTRACTIVISME

Breizh Ressources est en réalité une filiale d'une compagnie de prospection minière canadienne **Aurania Ressources Ltd.** Celle-ci a été fondée par **Keith Barron**, connu dans le domaine minier pour avoir fait fortune avec la découverte d'une mine d'or en Équateur. Breizh Ressources n'emploie à ce jour que 2 à 3 personnes. Le projet Bélénos s'inscrit ainsi dans la longue tradition de l'**Extractivisme** : **l'exploitation massive des ressources, en détruisant la nature et la biosphère, sans que cela ne bénéficie aux populations locales.**



4 Phase d'Exploitation

En France, si des ressources minières y sont avérées, la **propriété d'un sous-sol est transférée à l'État**. Si un gisement économiquement viable est identifié, Breizh Ressources aura l'exclusivité pour **demandeur une ou des concessions d'exploitation** (au max de 50 ans). **Breizh Ressources pourra revendre les droits de concession à une entreprise d'exploitation minière internationale.** Face à la dépendance aux métaux, l'**Europe et la France** se sont engagées dans des **politiques très offensives pour re développer une activité minière, au nom de leur souveraineté géopolitique et économique.**

5 IMPACTS ÉCOLOGIQUES

Même si l'industrie minière met en avant un discours de mine "Responsable" ou "Durable", **il n'y a pas de Mine "Propre"**. Cette activité est par nature insoutenable. **En cas d'exploitation, les dégâts seront irréversibles.** Au vu des faibles concentration du minerais, néanmoins rentables, des masses colossales de terres et de roches seront excavées, broyées, filtrées et raffinées, inutilisables pour le BTP et chargées en substances toxiques (métaux lourds dont arsenic, uranium,...). L'extraction nécessite l'emploi abondant de substances toxiques comme le cyanure ou l'acide sulfurique. Les risques de pollution de l'eau et d'assèchement sont omniprésents. Les territoires directement concernés et aux alentours, seront sacrifiés !



6 Santé Humaine

Les personnes riveraines ou employées dans la mine seront exposées à des **risques sanitaires importants**. **Des poussières toxiques seront émises.** Il ne sera ainsi, certainement, **plus possible de manger des légumes plantés en pleine terre à proximité d'une mine.** Les risques d'**effondrement** sont réels, surtout en cas de mine souterraine. Du fait de la nature de notre sous-sol, un **risque de radioactivité** peut être présent dès l'exploration.



9 Refuser LES PROSPECTIONS...

en signant un formulaire de refus accessible sur le site **stop-belenos.fr** ou en scannant ce QR code.

En cas d'un nombre important de refus, le projet pourrait être abandonné, comme cela a été le cas avec le projet minier Variscan en Bretagne en 2018.



7 INFORMATION du public

Comme l'impose le droit et la charte de l'environnement, une **consultation publique s'est déroulée en mai et juin 2025**. **87 avis ont été déposés dont 85 contre le projet. Le permis a tout de même été octroyé.** L'information du public reste très discrète, aucune réunion d'information n'ayant été tenue par le porteur du projet ou les autorités.

8 Retombées ÉCONOMIQUES



Des emplois temporaires seront sans doute nécessaires pour la phase d'exploration et la construction de la mine.

Les recettes fiscales seront faibles au regard des impacts sur la qualité de vie. **La plupart des études tendent à prouver que l'exploitation minière induit le plus souvent une perte de ressources économiques pour les populations locales : expropriations, dévalorisation foncière, perte de terres agricoles et impact sur le tourisme...Pire, ce sont ensuite les communes et l'Etat qui supportent, le plus souvent, les coûts, colossaux, de "l'Après Mine" (dépollution, sécurisation des terrains...).**

10 ... et RÉSISTER !

Contactez le collectif Stop Bélénos sur le site **stop-belenos.fr**, pour nous rejoindre, signer le formulaire de refus de prospection, signer la pétition, demander une réunion d'informations sur le projet...Et parlez-en autour de vous ! **stop-belenos@proton.me**